



Descriptif succinct de l'expérience :

Les nouveaux modes de vie, les nouveaux modes de relation au travail, la mobilité totale des acteurs économiques donnent paradoxalement à un territoire comme le département de l'Orne toutes ses chances pour séduire des populations jeunes aux fortes aspirations en matière de qualité de vie et de qualité environnementale.

Dans ce contexte, le fort soutien au numérique a été choisi par le Conseil Général comme la politique la plus prometteuse pour fixer les actifs aujourd'hui résidant dans l'Orne et en attirer de nouveaux. Pour Orne développement, il s'agit de conduire le programme opérationnel qui découle de ces choix politiques. Le Plan ornais pour le soutien au télétravail est élaboré, actualisé et enrichi grâce à un travail collaboratif de tous les acteurs ornais concernés par le développement économique et l'attractivité territoriale, animé et coordonné par Orne développement.

Le programme de réalisation du réseau de télécentres est placé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Localisation de l'opération :

Département de l'Orne (France)

Données de cadrage :

507 communes – 295.000 habitants

Contact :

Christine ROIMIER

Orne Développement

25, boulevard de Strasbourg

61000 ALENÇON

02 33 28 76 75

christine.roimier@orne-

developpement.com

www.orne-developpement.com

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Aujourd'hui bien reliée aux Régions voisines et à Paris, dont elle est très proche, l'Orne souffre cependant d'un déséquilibre démographique important entre une progression du nombre de personnes âgées et une baisse de la population jeunes et jeunes actifs, d'où un risque de perte de dynamisme et de création de valeur ajoutée.

Mais par ailleurs, les nouveaux modes de vie, les nouveaux modes de relation au travail, la mobilité totale des acteurs économiques donnent paradoxalement à un tel territoire toutes ses chances pour séduire des populations jeunes aux fortes aspirations en matière de qualité de vie et de qualité environnementale, aspirations auxquelles notre département peut répondre avec un niveau élevé de qualité.

Dans ce contexte, le fort soutien au numérique a été choisi par le Conseil Général comme la politique la plus prometteuse pour fixer les actifs aujourd'hui résidant dans l'Orne et en attirer de nouveaux.

Parmi les programmes déployés, on peut citer la couverture haut débit du département, la création de l'Echangeur de Basse-Normandie à Alençon (lieu de veille et d'anticipation sur les usages du Numérique dans les entreprises et les administrations), la création de Zones numériques multiservices (ZNM) dans le cadre d'un programme de la Région, le soutien au télétravail et à la formation à distance.

Pour l'Agence de développement, Orne développement, il s'agit de conduire le programme opérationnel qui découle de ces choix politiques. Pour cela il nous faut développer beaucoup de pédagogie pour améliorer la sensibilité de tous les acteurs aux opportunités déployées par la maîtrise du haut voire du très haut débit, et nouer les bons partenariats tant avec les institutionnels qu'avec les entreprises et les porteurs de projets.

Facteur déclenchant de l'action

La couverture haut débit a ouvert des perspectives pour engager une politique de soutien au télétravail. La mobilisation d'un ornais, pionnier de la question, Xavier de Mazonod, et du réseau des télétravailleurs déjà installés dans l'Orne, combiné au soutien politique déterminé du Président du Conseil général de l'Orne, Alain Lambert, et à la sensibilité de l'agence de développement sur ces sujets, ont conduit à la construction d'un véritable « Plan départemental de soutien au télétravail ».

Objectifs de l'action

Développer le nombre de télétravailleurs indépendants, initier l'intégration du télétravail dans l'organisation des entreprises ornaises, accueillir ainsi de nouvelles populations, permettre à tous de bénéficier des outils les plus performants pour gérer « la distance » avec les clients, les fournisseurs, les employeurs, les formateurs. Et

créer ainsi de la valeur ajoutée matérielle (courants d'affaires clients/fournisseurs/prestataires), mais aussi immatérielle : élévation du niveau de formation, confort de vie, réduction des temps de transport.

Pour cela, la réalisation à partir de 2010 d'un maillage de télécentres professionnels a été initiée et soutenue financièrement par le Conseil général de l'Orne, accompagné par le programme Très haut débit de la Région. C'est le programme « Nomad100 ».

Des opérations de prospection, d'accueil de nouveaux résidents « télétravailleurs », d'accès à des formations de haut niveau, de sensibilisation des entreprises à l'intérêt du télétravail complètent le dispositif.

Publics visés

Pour la réalisation des télécentres, il s'agit des Communautés de communes (ou éventuellement d'entreprises), qui doivent candidater et assurer la maîtrise d'ouvrage.

Pour les télétravailleurs indépendants, la prospection va être ciblée sur les jeunes actifs d'Ile de France, voire de Pays étrangers tels les Pays Bas et la Belgique.

Pour la sensibilisation au télétravail salarié, toutes les organisations ornaies publiques ou privées sont concernées : le Conseil général lance lui-même une expérimentation auprès de ses collaborateurs volontaires.

Dans une étape suivante, la prospection de grandes entreprises qui chercheraient à délocaliser des tâches ou des fonctions en télétravail sera engagée.

Procédures et modalités d'actions

Le Plan ornaies pour le soutien au télétravail est élaboré, actualisé et enrichi grâce à un travail collaboratif de tous les acteurs ornaies concernés par le développement économique et l'attractivité territoriale, animé et coordonné par Orne développement.

Le programme de réalisation du réseau de télécentres est placé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Les partenaires associés à cette action

Les Pays, les Consulaires, l'Echangeur, Zevillage, la Région, le Conseil général

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Sur les télécentres, le Conseil général et la Région se sont engagés sur un programme de subventionnement des équipements et des connexions haut et très haut débit. Les enveloppes annuelles disponibles sont en cours de finalisation. Les Communautés de communes sont maîtres d'ouvrage

Pour ce qui est des études de faisabilité, les Pays, certains avec l'outil « Pôle d'excellence rurale », mobilisent leurs moyens humains voire financiers.

En ce qui concerne la prospection, l'accueil, la communication, Orne développement contribuera sur son propre budget au montage des projets.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Pas assez de recul pour en avoir vécus...

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

La volonté partagée de politiques et de techniciens spécialistes de ces questions.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Le programme est en cours de lancement concret : le premier télécentre, à Boitron, commune dont Xavier de Mazonod est élu, ouvrira fin juin, deux autres suivront fin 2010 (Pays de Camembert et Bellême dans le Perche)

Pour l'accueil de nouveaux télétravailleurs, il est aujourd'hui trop tôt pour le mesurer, par contre l'impact médiatique est certain et la « visibilité » du département progresse (TV, presse).

Les perspectives

Compléter l'appui au télétravail par un fort développement de la formation à distance grâce aux salles de visioconférences qui équipent les télécentres.

Donner ainsi de meilleures chances à l'élévation générale du niveau de formation et de qualification des Ornaies, qui aujourd'hui est en deçà de ce qu'il devrait être pour répondre aux offres d'emploi, tant en entreprise qu'auprès des collectivités ou du secteur sanitaire et social.